

COMMUNE DE LORMES

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAU CHINON

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 13

Date de la convocation : 02/06/2023

VOTES :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à 18 heures le conseil municipal de la commune de Lormes, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de Lormes sous la présidence de Mme Andrée LUTREAU.

Étaient présents :

Danièle PERROT, Désiré LOMBART, Arnaud BERNARD, Chantal AUGY, Florence SAUGERAS, Jean-Luc BIERRY, Andrée LUTREAU, Sophie CONSTANT, Nicole SCHMITT

Étaient absents : Jean-Marc BOURGEOT, Julien LANGEVIN

Étaient excusés :

Ont donné pouvoir : Christian PAUL à Andrée LUTREAU
Christiane CHAPUIS à Danièle PERROT
Patrick MACADRÉ à Chantal AUGY
Fabien BAZIN à Jean-Luc BIERRY

Secrétaire de séance : Chantal AUGY

Délibération n° : 2023/40

PRIX DES CONCESSIONS CIMETIERE

Modification des durées et tarifs des concessions.

Monsieur le Maire propose que les prix des concessions soient fixés selon le barème suivant :

1 emplacement simple pour 2 places :	Durée 15 ans -	50€
	Durée 30 ans -	120€
	Durée 50 ans -	250€
1 emplacement simple pour 3 places :	Durée 15 ans -	70€
	Durée 30 ans -	150€
	Durée 50 ans -	300€
1 emplacement double pour 4 places	Durée 30 ans -	250€
	Durée 50 ans -	500€
1 emplacement triple pour 5 places ou plus * :	Durée 50 ans -	1000€

*ne doit être qu'exceptionnel.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 058-215801457-20230609-D202340-DE



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Pour copie conforme, à Lormes, le 14.06.2023

Andrée LUTREAU

1^{ère} adjointe au Maire



Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée
Andrée LUTREAU